**Camping Les Mimosas**
**Kergreis – Rue de la plage**
**29560 Telgruc sur Mer**

**Tel : 02 98 27 76 06**
**www.campingmimosa.com**
**campingmimosa@wanadoo.fr**

# CONTRAT DE LOCATION MOBIL HOME N°

Le contrat de réservation est signé entre le CAMPING LES MIMOSAS et

Mr et/ou Mme :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :

Pour la location d'un mobil-home pour personnes
du: au

Le séjour (hors taxe de séjour) s'élève à un montant de : €
et comprend les prestations suivantes :

Indiquez le nombre de personnes : (partie à compléter)

personne(s) de plus de 18 ans
personne(s) de 13 à 18 ans
enfant(s) de 0 à 13 ans

Indiquez le nombre d'animaux :

animal(aux) race : (Carnets de vaccinations obligatoires)

Indiquez le nombre véhicule :

véhicule(s) :

Ce formulaire doit être retourné **daté et signé, précédé de la mention " lu et approuvé** "(partie CLIENT) et accompagné d'un règlement de 30% de la location.

La réservation sera confirmée par retour de ce courrier après signature du Camping Les Mimosas et après le règlement total de la facture.

*Assurance annulation facultative : Conditions sur www.campezcouvert.com*

Suite au verso

Montant de l'acompte: €

Camping Les Mimosas : Client :

1° - La location est personnelle. Il est interdit de sous loueur ou de céder l'emplacement à un tiers. Tout départ anticipé, non justifié, ne peut donner lieu à un remboursement. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
Toute personne en supplément doit être déclarée à l'arrivée, sa présence détermine soit le réajustement du contrat (30 € la semaine), soit sa rupture et l'abandon de l'acompte.
Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le loueur se réserve la possibilité de disposer de la location prévue s'il restait sans nouvelles 48 heures après la date d'arrivée prévue et l'acompte lui restera acquis.

2° - La location ne devient définitive qu'après réception de l'acompte et le retour, au Preneur, d'un exemplaire du contrat de location visé par le Gérant.

3° - Toutes les formalités, y compris le solde et le chèque caution de 100 Euros, sont exigées avant la prise de possession.
Le chèque caution fourni est restitué au Preneur lors de son départ sous réserve d'éventuelles dégradations commises par celui-ci. Le Preneur est, entre autre, tenu de rendre les lieux dans un parfait état de propreté.

4° - La signature du contrat implique que le Preneur a pris connaissance de la documentation, qu'il est engagé en toutes connaissances de cause.

5° - Les mobil homes sont équipés pour 6 personnes en matériel de cuisine et en literie à l'exception des draps, serviettes de toilette et torchons.

6° - Les locations seront disponibles à partir de 14h00 le jour de votre arrivée et devront être libérés en état de propreté pour 11h00 le jour de votre départ.

Tarifs location la semaine

| | 01/04 06/07 | 06/07 24/08 | 24/08 30/09 |
|---|---|---|---|
| Mobil home 6 personnes | 220,00 | 450,00 | 220,00 |

Week-end Hors saison

| | Hors saison 01/04 06/07 | 24/08 30/09 |
|---|---|---|
| Mobil home 2 à 3 pers | 64,00 | 64,00 |
| Mobil home 4 à 6 pers | 79,00 | 79,00 |

Taxe séjour / jour / personnes + 18 ans : 0,22 €

**<u>Informations utiles</u>**

-Gare SNCF Quimper à 45 km, Brest à 50 km, correspondance par autocar pour Crozon

-Distance du magasin d'alimentation la plus proche : 1km

-Accès wifi gratuits pour vous connecter à internet

-Assurance annulation facultative : Conditions et déclarations sur www.campezcouvert.com

-Assurance responsabilité civile obligatoire